Communiqué de presse





« Projet de territoire » des Montagnes du Giffre

Le document final sera soumis au vote du conseil communautaire, puis à celui des conseils municipaux avant la fin de l'année

C'est certain : le 12 novembre 2025 sera une date à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la Communauté de Communes. Ce jour-là, lors du conseil communautaire, les vingt-huit élus auront à délibérer sur le projet de territoire, autrement dit la « feuille de route » partagée avec les huit communes de la vallée pour les années à venir.

« Notre projet de territoire est l'expression collective et politique des orientations à engager pour qu'existe un destin commun, réfléchi et assumé », indique **Stéphane Bouvet**, président de la Communauté de Communes. « Le vivre ensemble à l'échelle de notre intercommunalité ne résulte pas seulement d'une volonté technocratique de regrouper les compétences administratives des communes pour être plus efficaces à huit. **Notre projet de territoire est plutôt l'expression d'un véritable choix**, issue de l'histoire, de la géographie bien sûr, de la sociologie aussi, de partager la fierté d'appartenir aux Montagnes du Giffre ».

Une stratégie politique globale et partagée

Le long processus d'élaboration du **projet de territoire** a débuté au printemps 2024, **en impliquant d'abord les élus locaux**, qui sont les représentants légitimes de la population. Pour cela, une trentaine d'élus volontaires, issus de la Communauté de Communes et des huit communes de la vallée, ont été réunis au sein d'une assemblée : le **Groupe Local d'Orientation** (GLO). Pendant quinze mois, cette assemblée s'est réunie onze fois « **pour partager ensemble des préoccupations de vie et surtout de vraies envies d'avenir**. Nous avons débattu avec passion et enthousiasme, réussi à transcender des différences pour élaborer une vision politique globale et partagée de notre bassin de vie », explique le président de la Communauté de Communes.

En coulisse, la démarche a été dirigée par les **élus du comité de suivi** - ce dernier (réuni tous les quinze jours) regroupant **Stéphane Bouvet**, président de la Communauté de Communes, **Yves Brunot**, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, **Cyril Cathelineau**, vice-président en charge de l'environnement et de la mobilité, et **Simon Beerens-Bettex**, conseiller communautaire en charge de la culture - et animée par les **services de la collectivité**, notamment **Sylvie Duplan**, directrice générale des services et **Mathieu Battais**, coordinateur de la stratégie territoriale.

Ce processus inédit s'est notamment appuyé sur des données économiques et sociales existantes, sur les contributions collectées auprès des partenaires locaux et territoires voisins, ou encore sur les résultats d'une enquête à laquelle un millier de personnes ont répondu début 2025 - trois quarts d'entre eux étaient des résidents permanents, citoyens et acteurs socio-économiques et associatifs du territoire (synthèse des résultats en page 2).



Réunion des membres du GLO à Sixt-Fer-à-Cheval en juillet 2024



Réunion des membres du GLO à Samoëns en février 2025









Le document final, qui trace un cap pour les années à venir et fixe un cadre de référence des politiques publiques à mettre en œuvre, est composé de trois volets : le portrait du territoire, la boussole de la stratégie territoriale, qui comprend les enjeux stratégiques et objectifs opérationnels du projet, et le mémento de la coopération territoriale - ce dernier regroupe quatre axes méthodologiques pour guider l'intervention publique : compétences, gouvernance locale, fiscalité et mutualisation. « Concrètement, nous avons fixé nos actions prioritaires en lien avec les enjeux du quotidien - se loger, se déplacer, consommer ou vivre ensemble - et les défis de demain, comme préserver nos ressources, renforcer l'autonomie locale ou répondre aux transitions écologiques et sociales ».



Réunion des membres du GLO à Châtillon-sur-Cluses en mai 2025

Une boussole pour les décisions politiques de demain

A la suite de la délibération en conseil communautaire (ndlr : le 12 novembre 2025), le document sera transmis aux huit communes membres afin qu'elles puissent le soumettre à leur propre conseil municipal, si possible avant la fin de l'année. Une fois ces étapes entérinées, le projet de territoire sera consultable en intégralité sur le site internet et au siège de la Communauté de Communes, tandis qu'une version au contenu allégé, sous la forme d'une synthèse de quelques pages, sera proposée en parallèle. « Dans le même temps, les partenaires institutionnels et techniques locaux recevront le document. Si notre projet de territoire n'est pas une fin en soi, je souhaite qu'il engage une démarche qui le fera évoluer pour mieux répondre aux défis à venir, d'autant plus à l'occasion des élections municipales au printemps 2026 », conclut le président de la Communauté de Communes.



Synthèse des résultats de l'enquête proposée à l'hiver 2025 auprès des habitants des Montagnes du Giffre dans le cadre de l'élaboration du PROJET DE TERRITOIRE





Profil des répondants

73 % = résidents permanents 23 % = résidents secondaires

30 % = 51-65 ans

23 % = 41-50 ans

22 % = + 65 ans

21 % = 26-40 ans

2 % = 19-25 ans

40 % = travaillent sur le territoire

26 % = sans activité ou retraité

24 % = travaillent dans un territoire voisin

5 % = travaillent en Suisse



Ce qui vous manque et/ou vous inquiète?

Un coût de la vie trop élevé, en particulier pour le logement.

Une urbanisation excessive, en particulier pour les résidences secondaires.

Une part trop importante de projets ou de services orientés pour le tourisme.

Un manque de transport en commun et de pistes cyclables.

Un manque d'équipements culturels et sportifs. Une pénurie de médecins et la fermeture de certains commerces et services hors saison.

Un manque de coordination et de concertation à l'échelle de la vallée

Ce qui fait que vous vous sentez bien et/ou vous rassure?

Un cadre de vie idéal : sentiment de sécurité et de bien-être (proximité avec la nature, faible délinguance...).

Des villages à taille humaine : convivialité et lien social préservés, commerces et services de proximité, tissu associatif dynamique...

Un territoire équilibré, entre dynamisme et tranquilité : la proximité avec les pôles économiques (vallée de l'Arve, Pays du Mont-Blanc, Genevois...) et des activités

de loisirs toute l'année (randonnée, vélo, ski...)



Vos investissements prioritaires pour l'avenir du territoire?

Pour préserver les ressources naturelles

Pour développe l'offre

développe l'offre de transport

Pour faciliter l'accès au logement

Quels projets souhaiteriez-vous voir se concrétiser?

Voies cyclables sécurisés, transport à l'année, parking relais..

Accès « facilité » au logemen pour les résidents permanents, régulatio des résidences secondaires.

aestion du logement saisonnier



Davantage de médecins. maison médicale intercommunale et résidences séniors.

Piscine couverte, espaces de loisirs pour les enfants et les jeunes, offre culturelle plus lisible..



Gestion des flux touristiques, développement du tourisme « 4 saisons »..

Préservation des espaces naturels, développement des circuits courts







